

possibilités d'emploi et à promouvoir l'utilisation la plus efficace des ressources sur le plan tant national qu'international. Pour cela, il faudra opérer des transferts de dépenses du secteur public vers le secteur privé et de la consommation à l'investissement et éviter ou limiter soigneusement les actions protégeant des industries ou des secteurs particuliers des rigueurs de l'ajustement. A court terme, il sera peut être difficile, économiquement et politiquement, de prendre des mesures de ce genre, mais cela est essentiel pour parvenir à une croissance soutenue non inflationniste et pour améliorer l'emploi, ce qui est notre objectif principal.

6. Pour élaborer notre politique économique, il nous faut mieux comprendre les effets à long terme de la croissance démographique, de l'expansion industrielle et du développement économique en général. Une étude sur les tendances générales dans ces domaines est en cours et nos représentants suivront ces questions.

III - Energie

7. Nous devons rompre le lien qui existe entre la croissance économique et la consommation du pétrole. Nous avons la ferme intention d'atteindre cet objectif au cours des dix prochaines années.

Cette stratégie exige des économies accrues de pétrole et une augmentation substantielle de la production et de l'utilisation des sources d'énergie alternatives.

A cette fin, il conviendrait de recourir le plus possible aux mécanismes des prix. Les prix pétroliers intérieurs devraient tenir compte des prix mondiaux représentatifs. Les mécanismes du marché devront être complétés, en tant que de besoin, par des mesures administratives et des incitations de nature budgétaire qui soient efficaces. L'investissement dans le secteur de l'énergie contribuera de manière substantielle à la croissance économique et à l'emploi.

8. Nous nous félicitons des récentes décisions de la C.E.E., de l'A.I.E. et de l'O.C.D.E. concernant la nécessité de changements structurels à long terme pour réduire la consommation de pétrole, la mise en place de procédure permanentes pour en surveiller l'évolution, l'utilisation éventuelle des plafonds d'importation de pétrole pour faire face à des situations de tension sur le marché et la coordination des politiques de stockage pour atténuer l'effet d'une désorganisation du marché. Nous notons que les pays membres de l'A.I.E. sont convenus que leurs politiques énergétiques devraient se traduire en 1985 par une diminution de leurs importations nettes globales de pétrole par rapport à leur objectif pour cette même année et qu'ils vont quantifier cette diminution dans le cadre de leurs procédures permanentes de surveillance. Les possibilités de diminution ont été évaluées par le secrétariat de l'A.I.E., compte tenu des incertitudes actuelles, à 4 millions de barils par jour (b/j) environ.

9. Pour économiser le pétrole dans nos pays :

- nous sommes convenus qu'aucune nouvelle centrale au fuel fonctionnant en base ne devra être construite sauf circonstances exceptionnelles et que la conversion des centrales au fuel en installation fonctionnant avec d'autres combustibles devra être accélérée ;